



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01282

Numéro SIREN : 809 593 296

Nom ou dénomination : A3F TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2017 sous le numéro de dépôt 35302

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

N° 2065-SD (2017)

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES** Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012016** et clos le **31122016** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si P.M.E. innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage (art. 209-O B (entreprises de transport maritime)) ☐

si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1, quinquies C du CGI) ☐

si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐

si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation : _____

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : **S.I.E. ISSY-LES-MOULINEAUX
1 PLACE D'ALEMBERT
92131 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX**

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du siège principal établissement) : **GABRIEL TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE**

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire : **SAS A3F TRANSPORT
127 RUE DE LA PORTE TRIVAUX
92140 CLAMART**

Insp. IFU : **000000** N° dossier : **80959329600019** N° Siret : _____

Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement : _____

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) : **Transports de voyageurs par ta**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☒

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : _____

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère. _____

n° SIRET : _____

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal : Bénéfice imposable au taux de 33,33 % : **0** Bénéfice imposable au taux de 15% et/ou 28% : **6 603** Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) : _____

2 Plus-values : Plus-values à long terme imposables au taux de 15% : _____ Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n°2059-A ou 591 du 2073-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1) : _____

Plus-values à long terme imposables au taux de 19% : _____ Autres plus-values imposables au taux de 19% : _____ Plus-values à long terme imposables au taux de 0% : _____ Plus-values exonérées art 238 quinquies : _____

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐

Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : _____ Plus-values exonérées relevant du taux à 15% : _____

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer, dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1 Au titre des revenus mobiliers de sources française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement : _____

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2065 : _____

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % : _____

CGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie : _____

- Professionnel de l'expertise comptable : **CPE55** **268 rue de Brément** **01 45 28 75 25**

- Conseil : _____

- CGA : _____

- N° d'agrément du CGA : _____

A ROSNY SOUS BOIS le _____

Signature et qualité du déclarant : **BIGDOLI RAD HASSAN** **PRESIDENT**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Désignation de l'entreprise **SAS A3F TRANSPORT**
et date de clôture de l'exercice **31/12/2016**

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus		(e)
		(f)
		(g)
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (suite)
(2017)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS A3F TRANSPORT**
et Date de clôture de l'exercice **31122016**

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis non contract et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS A3F TRANSPORT										Néant ☐							
Adresse de l'entreprise 127 RUE DE LA PORTE TRIVAUX										92140 CLAMART							
Numéro SIRET * 8 0 9 5 9 3 2 9 6 0 0 0 1 9																	
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12										Durée de l'exercice précédent * 11							
										Exercice N clos le 31122016		Exercice N-1 clos le 31122015					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations { incorporelles	Fonds commercial*	010		012												
		Autres*	014	153 810	016	3 810	150 000	153 196									
	Immobilitisations corporelles*	028	69 686	030	14 079	55 607	31 717										
	Immobilitisations financières* (1)	040		042													
	Total I (5)	044	223 496	048	17 889	205 607	184 913										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052												
		Marchandises *	060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066													
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070												
			072	5 512	074	5 512	8 165										
	Valeurs mobilières de placement	080		082													
	Disponibilités	084	18	086	18	90											
	Charges constatées d'avance *	092		094													
	Total II	096	5 530	098	5 530	8 255											
	Total général (I + II)	110	229 026	112	17 889	211 137	193 168										
PASSIF										Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000													
	Ecarts de réévaluation	124															
	Réserve légale	126															
	Réserves réglementées*	130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132															
	Report à nouveau	134	(460)														
	Résultat de l'exercice	136	6 074	(460)													
	Provisions réglementées	140															
	Total I	142	6 613	540													
Provisions pour risques et charges	Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	48 067	34 842													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 302	1 126													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 152 165)	172	153 155	156 660													
	Produits constatés d'avance	174															
Total III	176	204 524	192 628														
Total général (I + II + III)	180	211 137	193 168														
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	33 667											
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A3F TRANSPORT		Néant ☐	
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122016		Exercice N-1 clos le 31122015	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215		214	
		217		218	34 845 15 800
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	311
	Autres produits			230	92 6 708
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	35 247	22 508	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234			
	Variation de stock (marchandises) *	236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238	3 422	1 723	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240			
	Autres charges externes *: (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	9 503	14 696	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	398	422	
	Rémunérations du personnel *	250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252			
	Dotations aux amortissements *	254	12 973	4 916	
	Dotations aux provisions	256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259				
	260				
Total des charges d'exploitation (II)		264	26 296	21 757	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	8 951	751	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	13		
	Produits exceptionnels (IV)	290			
	Charges financières (V)	294	1 900	1 020	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347			
	348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	990		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	6 074	(460)	
B - RESULTAT FISCAL		312	6 074	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	990		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990			
	Divers* ZFA (44. quaterdecies)	345			
Investissements outre-mer	344				
Créance due au report en arrière du déficit	346				
Déduction exceptionnelle (art 39. decies)	655				
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		352	7 064	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356			
	Déficits antérieurs reportables : * 460 dont imputés sur le résultat :			360	460
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		370	6 603	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS A3F TRANSPORT		Néant ☐ *	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	153 810	412		414		416	153 810				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	36 019	462	33 667	464		466	69 686				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	189 829	492	33 667	494		496	223 496				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	614	502	3 196	504		506	3 810				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	4 302	552	9 776	554		556	14 079				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	4 916	572	12 973	574		576	17 889				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 % 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS A3F TRANSPORT**Néant ☒ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	460
Déficits imputés	983	460
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	3 484
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 037
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

Désignation de l'entreprise : SAS A3F TRANSPORT			Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016			Durée en nombre de mois 12	
I - Production de l'entreprise				
Ventes de marchandises	108			
Production vendue - Biens	109			
Production vendue - Services	141			34 845
Production stockée	111			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113			311
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			92
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
TOTAL 1	144			35 247
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers				
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121			
Variation de stocks (marchandises)	122			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123			3 422
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125			3 447
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133			330
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
TOTAL 2	152			7 199
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137		28 048
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.				
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022			
Période de référence	024		160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs				
Effectifs moyens du personnel *	376			0
dont apprentis	657			0
dont handicapés	651			0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861			0

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 80959329600019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A3F TRANSPORT

ADRESSE (voie) 127 RUE DE LA PORTE TRIVAUX

CODE POSTAL 92140 VILLE CLAMART

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BIGDOLI RAD Prénom(s) FARCHAD
Nom marital % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 20
Naissance : Date 22091968 N° département 99 Commune TEHERAN Pays REPUBLIQUE IS
Adresse : N° 6 Voie RUE VULPIAN
Code postal 75013 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique BIGDOLI RAD Prénom(s) FARNAZ
Nom marital MESTAYER % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 20
Naissance : Date 21031973 N° département 99 Commune TEHERAN Pays REPUBLIQUE IS
Adresse : N° 45 Voie RUE CROULEBARDE
Code postal 75013 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1 ☐ 2 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 80959329600019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A3F TRANSPORT

ADRESSE (voie) 127 RUE DE LA PORTE TRIVAUX

CODE POSTAL 92140 VILLE CLAMART

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ☐ Dénomination ☐
N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐
Adresse : N° ☐ Voie ☐
Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐
N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐
Adresse : N° ☐ Voie ☐
Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐
N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐
Adresse : N° ☐ Voie ☐
Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐
N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐
Adresse : N° ☐ Voie ☐
Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BIGDOLI RAD Prénom(s) FARCHAD
Nom marital ☐ % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 20
Naissance : Date 22091968 N° département 99 Commune TEHERAN Pays REPUBLIQUE IS
Adresse : N° 6 Voie RUE VULPIAN
Code postal 75013 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique BIGDOLI RAD Prénom(s) FARNAZ
Nom marital MESTAYER % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 20
Naissance : Date 21031973 N° département 99 Commune TEHERAN Pays REPUBLIQUE IS
Adresse : N° 45 Voie RUE CROULEBARDE
Code postal 75013 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2	2
---	---

 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 80959329600019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A3F TRANSPORT

ADRESSE (voie) 127 RUE DE LA PORTE TRIVAUX

CODE POSTAL 92140

VILLE CLAMART

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BIGODLI RAD Prénom(s) HASSAN

Nom marital % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 25

Naissance : Date 19011945 N° département 99 Commune TEHERAN Pays REPUBLIQUE IS

Adresse : N° 127 Voie RUE DE LA PORTE TRIVAUX

Code postal 92140 Commune CLAMART Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique BAKHTIARI Prénom(s) FERECHEH

Nom marital BIGODLI RAD % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 25

Naissance : Date 21031951 N° département 99 Commune TEHERAN Pays REPUBLIQUE IS

Adresse : N° 127 Voie RUE DE LA PORTE TRIVAUX

Code postal 92140 Commune CLAMART Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 80959329600019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A3F TRANSPORT

ADRESSE (voie)

127 RUE DE LA PORTE TRIVAUX

CODE POSTAL

92140

VILLE

CLAMART

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

SAS A3F TRANSPORT
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 127, rue de la porte Trivaux
RCS : Nanterre 809593296

RAPPORT DE LA GERANCE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 JUIN 2016

Mesdames, Messieurs,

Le Gérant soumet à votre approbation son rapport de gestion relatif à l'exercice clos-le 31 décembre 2015 dans lequel est exposé la gestion ainsi que les résultats de la société.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice de 12 mois, le chiffre d'affaires s'est élevé à 15 800 €.

PRESENTATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le total du bilan s'est établi à 193 168 €.

Le résultat d'exploitation s'est établi à 751 Euros.

RESULTAT ET AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir une perte nette de 460 €

Nous vous proposons d'affecter une perte de l'exercice comme suit :

Report à nouveau -460 €

Nous vous invitons à approuver les comptes dudit exercice et le texte des résolutions que nous vous soumettons.

Le 15 juin 2016

La Gérance

BR
FB
FB
FBR

SAS A3F TRANSPORT
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 127, rue de la porte Trivaux
RCS : Nanterre 809593296

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 JUIN 2016

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, la gérance d'une société à responsabilité limitée doit présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et un gérant ou un associé ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant exerce une fonction de direction ou d'administration.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

Le 15 juin 2016

La Gérance

BR
FB
FBR

SAS A3F TRANSPORT
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 127, rue de la porte Trivaux
RCS : Nanterre 809593296

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 JUIN 2016

FEUILLE DE PRESENCE

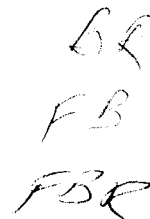
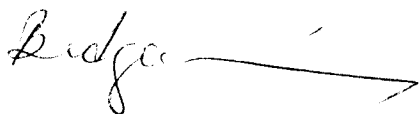
-Monsieur BIGDOLI Hassan	propriétaire de 10 actions
-Madame BAKHTIARI Epouse BIGDOLI Ferechteh	propriétaire de 50 actions
-Monsieur BIGDOLI RAD Farchad	propriétaire de 20 actions
- Madame BIGDOLI RAD Epouse MESTAYER Farnaz	propriétaire de 20 actions

Représentant la totalité du capital soit 100 actions

Feuille de présence arrêtée à quatre associés présents (4) ou représentés possédant la totalité des **100 actions**.

Le Président de séance

Monsieur BIGDOLI Hassan



SAS A3F TRANSPORT
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 127, rue de la porte Trivaux
RCS : Nanterre 809593296

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le 15 juin à 18 heures, au siège social,

Etaient présents,

-Monsieur BIGDOLI Hassan	propriétaire de 10 actions
-Madame BAKHTIARI Epouse BIGDOLI Ferechteh	propriétaire de 50 actions
-Monsieur BIGDOLI RAD Farchad	propriétaire de 20 actions
- Madame BIGDOLI RAD Epouse MESTAYER Farnaz	propriétaire de 20 actions

Représentant la totalité du capital soit 100 actions

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'assemblée est présidée par Monsieur BIGDOLI Hassan, gérant de la société.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
- Rapport sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la gérance
- Affectation des résultats

Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
- le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée, sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance, et il déclare la discussion ouverte.

BR
FB
FBL

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, lesdits comptes faisant apparaître une perte nette de 460 €. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En outre, elle donne quitus plein et entier au gérant pour l'exercice de sa mission au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice soit, 460 € de la manière suivante :

Report à nouveau - 460€

Nous vous invitons à approuver les comptes dudit exercice et le texte des résolutions que nous vous soumettons.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

BC
FB
FBR

SAS A3F TRANSPORT
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 127, rue de la porte Trivaux
RCS : Nanterre 809593296

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 JUIN 2016

AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice soit 460 € de la manière suivante :

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice de la manière suivante :

Report à nouveau -460 €

Nous vous invitons à approuver les comptes dudit exercice et le texte des résolutions que nous vous soumettons

JK
FB
FBR